

# La coloration végétale

Bénédicte de VALICOURT

La coloration végétale fait de plus en plus parler d'elle. Certains salons font figure de pionniers dans cette technique. D'autres viennent de se lancer dans l'aventure de ce type de coloration, qui a ses limites, mais bien moins que ce que l'on imagine.

**L**es colorations végétales sont des colorations naturelles à base de plantes. Elles sont dites "végétales" car elles sont réalisées à partir de plantes sauvages ou semi-sauvages. Elles sont dites "coloration" car elles permettent de colorier les cheveux. Elles sont dites "végétales" car elles sont réalisées à partir de plantes sauvages ou semi-sauvages. Elles sont dites "coloration" car elles permettent de colorier les cheveux.

## Coloration végétale, mode d'emploi

Avec les colorations végétales qui sont des colorations par superposition, pas question d'éclaircir les cheveux. En revanche, plus on en fait plus le cheveu sera beau et couvert, avec un maximum de reflets. Autre avantage: les cheveux gardent leur texture naturelle. Les trois premières fois, il faut faire une coloration toutes les trois semaines, puis tous les deux mois. Car, les colorations végétales tiennent mieux que les colorations chimiques. Indispensable: se former à leur maniement pour ne pas les rater!



## France'in Paris

Francine Foirest-Girard, responsable du salon éponyme à Paris, consacrée meilleur entrepreneur de l'année et meilleure stratégie de développement durable au Business Trophy Coiffure de Paris en 2010, a créé ses soins et ses couleurs dans son laboratoire. Cette gamme 100 % végétale, à base de plantes sauvages ou semi-sauvages, née en 2009, se compose de 32 teintes pour le salon et couvre 100 % des cheveux blancs, y compris pour réaliser du noir (pose: 2 heures en tout). Pour les autres teintes, compter de 1 à 2 heures sous chaleur. La formation des coiffeurs est également assurée.

